

PROTOCOLE 905

Fecha 19 de junio de 2013

PRESENTACIÓN

»i.f/.t'.F'.

COPIE de l'ACTE de :

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Dénommée

1APP SMARTPHONE SOLUTIONS S.L

BH3238666

00/2012



TELEMATICA

ESC URA DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE.

NEUF CENT CINQ. -----

À OVIEDO, mon lieu de résidence, le dix-neuf JUIN
deux mille treize. -----

Devant moi, MARIA DE LAS NIEVES DÍAZ GARCÍA, notaire
du Collège notarial des Asturies. -----

==== COMPARENT: ====

Monsieur ALEJANDRO SUAREZ BARRIO, majeur, sous le
régime légal de séparation de biens, comme l'atteste
l'acte de mariage délivré le 13 juin 2013 par le registre
civil d'OVIEDO, que j'ai sous les yeux et que j'ajoute à
la présente, en tant que partie intégrante de celle-ci,
commerçant, résidant à OVIEDO, 33013 (ASTURIES),
domicilié avenue de CO-LON, numéro 27-5°, à
l' e gauche) ; ET titulaire du
NI/NIF. numéro 09.421.238-R). -----

Et M. AITOR GIL LLANES, majeur, marié sous le
régime légal de séparation de biens, comme l'atteste
l'acte de mariage délivré le 12 JUIN 2013 par le registre
civil d'OVIEDO, que j'ai sous les yeux et dont je prends

acte

incorporée à la présente matrice dont elle fait partie intégrante ; informaticien, résidant à OVIEDO, domicilié rue VICTOR CHAVARRI, numéro 21-8°, A) ; et titulaire de la carte d'identité/numéro d'identification fiscale numéro 10.907.762-N). -----

Ils déclarent avoir leur résidence civile sur le territoire de droit commun.-----

J'identifie les personnes présentes à l'aide de leurs pièces d'identité présentées, dont les données personnelles sont enregistrées dans la base de données de mon étude notariale.-----

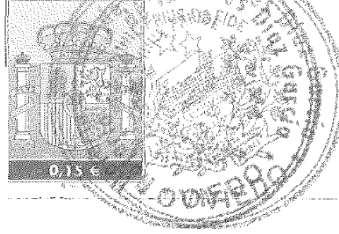
===== INTERVENANTS : =====

Tous deux agissent en leur nom propre et en leur propre droit, et ont, à mon avis, la capacité de signer la présente **ACTE DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**, à cet effet, -----

===== EXPOSENT : =====

Que **M. ALEJANDRO SUAREZ BARRIO et M. AITOR GIL LLANES**, ont convenu et souhaitent constituer une société commerciale à capital et à responsabilité limitée, en formalisant le contrat dans le présent document, conformément aux dispositions du décret royal n° 13 du 3 DÉCEMBRE 2010.-----

===== OCTROI : =====



BH3238667

08/2012

PREMIÈREMENT.- CONSTITUTION ET STATUTS SOCIAUX. ---

M. ALEJANDRO SUAREZ BARRIO et M. AITOR GIL

IL CONSTITUENT une société à **durée indéterminée**
 /;
 d , à responsabilité limitée et à caractère commercial,
 sous la dénomination « **1APP SMARTPHONE SOLU-IONS,**
SOCIEDAD LIMITADA », qui sera régie par le présent acte
 et par les dispositions légales applicables, en
 particulier par le décret royal législatif n° 1 du 2
 juillet 2010, loi sur les sociétés de capitaux, complétée
 par les dispositions suivantes.
 de capitaux, complétée par les dispositions suivantes.

===== STATUTS SOCIAUX : =====

Article 1.- Dénomination. -----Sous

la dénomination « » « **1APP SMARTPHONE SOLU-**
TIONS, S.L. » est constituée une société à responsabilité
 limitée qui sera régie par les normes légales impératives
 et par les présents statuts. ----

Article 2.- Objet. -----

La société aura pour objet les activités suivantes

- :
- 2.- Commerce de gros et de détail. Distribution commerciale. Importation et exportation. ----
 - 6.- Tourisme, hôtellerie et restauration. -----
 - 7.- Prestation de services. Activités de

gestion et d'administration. Services éducatifs,
sanitaires, de loisirs et de divertissement. -----

9.- Information et communications. -----11.-
Informatique, télécommunications et bureautique

12.- Énergies alternatives. -----14.-
Recherche, développement et innovation. --15.-
Activités scientifiques et techniques. -----**Article**

3.- Siège social. -----La société a son
siège social à OVIE-

DO, rue VICTOR CHAVARRI, numéro 21-8°, A), (ASTURIES. —

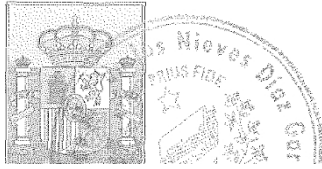
Article 4.- Capital social et participations. Le
capital social, qui est entièrement libéré
, est fixé à **TROIS MILLE (3 000) euros et** est divisé en **3
000 parts sociales** d'une valeur nominale de 1 euro
chacune, numérotées de manière consécutive **de** 1 à 3 000,
ces deux numéros inclus.

Article 5.- Périodicité, convocation et lieu de
tenue de l'assemblée générale. -----

L'assemblée générale est convoquée par l'organe
d'administration. -----

La convocation sera communiquée aux associés à l'adresse suivante

00/ 2012



par voie électronique, au moyen d'une signature électronique. Si cela n'est pas possible, cela se fera par tout autre moyen de communication, individuel et écrit, garantissant la réception par tous les associés à l'endroit désigné à cet effet ou dans le registre des associés. En ce qui concerne les autres aspects relatifs à l'convocation, la périodicité, le lieu de tenue et les majorités pour adopter les accords de l'assemblée générale

à l'assemblée générale de la société de Ca ita a obade p r l ea De crede Le-
 législatif numéro 1 du 2 juillet 2010.

Article 6.- Communications de la société aux associés. -----

Les communications que la société doit adresser aux associés, conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés de capitaux, approuvée par le décret royal législatif n° 1 du 2 juillet 2010, seront effectuées par voie électronique à l'aide d'une signature électronique. Si cela n'est pas possible, elles seront effectuées par tout autre moyen de communication, individuel et écrit, garantissant leur réception par tous les associés à l'adresse

désigné à cet effet ou dans le registre des associés.

Article 7.- Bureau de l'assemblée...Délibérations.et.
vote. -----

Le président et le secrétaire de l'assemblée générale
seront désignés par les membres présents au début de la
réunion. -----

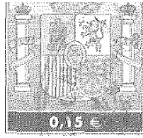
Il appartient au président d'établir la liste des
participants, de déclarer l'assemblée constituée, de
donner la parole dans l'ordre des demandes, de diriger
les délibérations et de fixer le moment et la forme du
vote. Avant de clore la séance, il rendra compte des
accords adoptés, en indiquant le résultat du vote et les
déclarations s'y rapportant dont la consignation au
procès-verbal a été demandée.

Article 8.- Modes d'organisation de l'administration
ción. -----

La gestion, l'administration et la représentation de
la société relèvent de la compétence de l'organe
d'administration. L'assemblée générale peut choisir l'un
des modes d'organisation de l'administration suivants,
sans qu'il soit nécessaire de modifier les statuts, et
dans les conditions prévues par la loi sur les sociétés
de capitaux :

BH3238669

08/ 2012



a.- Un administrateur unique, qui est exclusivement chargé de l'administration et de la représentation de la société. -----

b.- Plusieurs administrateurs, avec un minimum de trois et un maximum de quatre, dotés de pouvoirs solidaires, chacun d'entre eux étant indifféremment chargé des pouvoirs d'administration et de représentation de la société, sans préjudice du pouvoir de l'assemblée générale de convenir, avec une efficacité purement interne

, la répartition des pouvoirs entre eux. ----c.- Deux administrateurs s conjointement, qui

exerceront conjointement les pouvoirs d'administration et de représentation. -----Le type d'organe d'administration choisi par l'assemblée générale doit être inscrite au registre du commerce. -----

Article 9.- Nomination, durée et interdiction de concurrence. -----

Seules les personnes physiques peuvent être nommées administrateurs. Le mandat **d'administrateur sera d'une durée indéterminée.** -----

En ce qui concerne les autres conditions requises pour la nomination, les incompatibilités et les interdictions pour être administrateur

administrateur, les dispositions de la loi sur les sociétés de capitaux s'appliquent. **La fonction d'administrateur est gratuite.**-----

Article 10.- Champ d'application de la représentation et pouvoirs de l'organe d'administration.

La représentation qui incombe à l'organe d' s'étend à tous les actes compris dans l'objet social défini dans les présents statuts, de sorte que toute limitation des pouvoirs de représentation des administrateurs, même si elle est inscrite au registre du commerce, sera sans effet à l'égard des tiers. -----

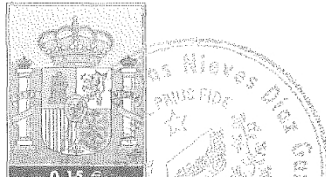
Article 11.- Notifications à la société. ---Les notifications à la société peuvent être adressées adressées à n'importe quel administrateur au siège social de la société. -----

Article 12.- Société à responsabilité limitée unipersonnelle. -----

La société à responsabilité limitée unipersonnelle s'appliquent les dispositions spéciales prévues par la loi sur les sociétés de capitaux approuvée par le décret royal législatif n° 1 du 2 juillet 2010.

DEUXIÈMEMENT.- En vertu de celle-ci et sous la dénomination -----

08/2012



L'objet, le siège social et le capital social indiqués dans les statuts constituent une société commerciale à responsabilité limitée qui **commencera ses**

ses activités dès aujourd'hui, date du présent acte

constitutif. -----

L'exercice social s'étendra du 1er JANVIER au 31 DÉCEMBRE de chaque année. À titre exceptionnel, le premier exercice débutera le jour du commencement des activités sociales et se terminera le 31 DÉCEMBRE suivant.

Les activités de l'objet social seront réalisées par différents professionnels, dûment habilités à cet effet.

Les comparants, **M. ALEJANDRO SUAREZ BARRIO et M. AITOR GIL LLANES**, souscrivent intégralement le capital social de l'entité selon les modalités suivantes : -----

M. ALEJANDRO SUAREZ BARRIO souscrit 2 600

parts sociales, se voyant attribuer celles portant les numéros 1 à 2 600, inclusivement, pour leur valeur nominale de **DEUX MILLE SIX CENTS**

(2 600) euros. -----

Et **M. AITOR GIL LLANES souscrit 400**

sociétaires, se voyant attribuer celles numérotées de **2 601** à 3 000, incluses, pour une valeur nominale de **QUATRE CENTS (400) euros**. ----

Ces montants ont été versés sur le compte ouvert au nom de la société « en constitution » auprès de l'établissement financier mentionné dans le certificat attestant ces versements, qui m'est remis par la présente, et que j'inscris en tant que notaire dans le présent document, dont il fait désormais partie intégrante. ---

En conséquence, le capital social est déclaré entièrement souscrit et libéré, grâce aux apports des associés à la société du montant intégral de la valeur nominale des parts sociales dans lesquelles il est divisé, par le biais de l'apport en numéraire précédemment consigné et de la souscription susmentionnée.

TROISIÈMEMENT.- NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR. -----

Les personnes présentes, en tant qu'associés uniques, conviennent de donner à cet acte le caractère d'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE et UNIVERSELLE de la SOCIÉTÉ, et conviennent également de déterminer que la société sera initialement dirigée et administrée par **UN ADMINISTRATEUR UNIQUE** et de désigner à ce poste et en tant que représentant de la SOCIÉTÉ, **l'associé M. ALEJANDRO SUAREZ**

BH3238671

08/2012



BAARIO, qui, présent à cet acte, accepte le poste pour lequel il a été désigné, déclarant ne pas être ! incurru en aucune des causes d'incompatibilité ! contenues dans la loi n° 5 du 10 avril 2006, Loi de la Principauté des Asturies n° 4, du AVRIL 1995 sur les incompatibilités, les activités et biens des hauts fonctionnaires de la Principauté des Asturies, et autres législations en vigueur. -----

L'organe d'administration de la société disposera des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration

, représentant celle-ci sans aucune limitation ni réserve :

Et en particulier, celles qui sont énumérées ci-dessous à titre purement indicatif, c'est-à-dire ! c'est-à-dire pour-que-:-----

« POUVOIR pleinement, sans aucune entrave ni limitation :

~~DEMANDER, TRAITER, OBTENIR, ÉMETTRE et ACCEPTER-----~~

DES CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES pour les personnes physiques ou morales dans le domaine fiscal du FNMT-RCM.

QUATRIÈMEMENT.- Aux fins des dispositions de l'article 116 du règlement du registre du commerce, les comparants me remettent le certificat

par le Registre du commerce central, section des dénominations, que j'incorpore à la présente matrice dont il fait désormais partie intégrante, et qui sera dûment transcrit dans les copies que je délivre de la présente.

CINQUIÈMEMENT.- Les parties comparantes attribuent à l'autorité autorisatrice

autorisant le pouvoir de corriger électroniquement les défauts relevés par le greffier dans son évaluation, à condition que celle-ci soit conforme à l'évaluation et à la volonté exprimée par les parties. -----

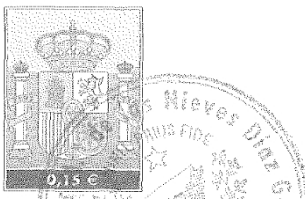
SIXIÈME.- Les parties requérantes demandent, de manière expresse que soit envoyée aujourd'hui au registre du commerce une copie certifiée conforme de la présente écriture, et demandent également la délivrance d'un certificat électronique ou papier attestant l'inscription et la nomination de l'administrateur désigné dans l'écriture. -

SEPTIÈMEMENT.- Les comparants demandent les exonérations et avantages fiscaux, ainsi que les réductions des frais notariaux et d'enregistrement, conformément au décret-loi royal n° 13 du 3 DÉCEMBRE 2010. -----

INFORMATION.- Traitement des données à caractère personnel :

BH3238672

08/2012



/''*

J'informe les parties présentes que leurs données personnelles seront incorporées au fichier du protocole et de la documentation notariale et au fichier d'administration et d'organisation de la notariale, et que ces données peuvent être cédées aux administrations publiques, y compris les collèges notariaux et le Conseil général du notariat, qui conformément à une norme de rang législatif, ont le droit d'y accéder, ainsi que des droits, lorsqu'ils sont légalement applicables, d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition (loi organique n° 15 du 13 décembre 1999).

===== **AUTORISATION** : =====

Faites les réserves et avertissements légaux ; à titre particulier et à des fins fiscales, j'attire l'attention sur les obligations et responsabilités fiscales qui incombent aux parties sur le plan matériel, formel et pénal, ainsi que des conséquences de toute nature qui pourraient découler de l'inexactitude et du manque de véracité de leurs déclarations, et expressément celles de l'article 70 du décret royal 3.494/1981 ; ainsi que celles découlant de la loi 8/1989, en précisant à cet effet que les liquidations en euros correspondant

correspondant à cet instrument, sur la base de la valeur déclarée dans celui-ci, s'élèvent, conformément au décret 1.426/1989 du 17 novembre en application des numéros 1, 2, 4, 5r 6 et 7 et autres dispositions complémentaires à l' s euros ; À ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant correspondant aux frais tarifaires et extra-tarifaires, tels que la TVA, les suppléments, les frais de déplacement, les frais de gestion, etc. -----

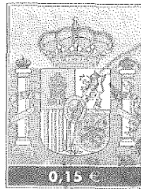
Je lis, à leur demande, aux personnes présentes la présente écriture à haute voix ; et, après avoir pris connaissance de son contenu, elles la trouvent conforme et la signent avec moi, notaire, et, le cas échéant, de tout ce qui est contenu dans cet acte public qui est rédigé sur sept feuilles de papier exclusivement réservées aux documents notariés, série BM et numéros 3235827 et les six suivants, de tout ce qui précède, moi soussignée, NOTAIRE, JE CERTIFIE. -----

Suivent les signatures des comparants. Signé MARIA DE LAS NIEVES DIAZ GARCIA. Paraphé et scellé.

. -----

BH3238671

08/2012



NOT- Le jour même de l' su autorización expedición copia
 electrónica pou su renvoi au registre du commerce
 de des Asturies , conformément à l'obligation de
 Constitución transmission électronique de
 re sociedades à
 responsabilité limitée, telle que prévue à l'article 5
 du décret-loi royal 13/2.0 10.-----

F signé MARIA DE LAS NIEVES.-Paraphé. -----

DILIGENCE.- La pongo moi notaire
 habilité à constar qu'entre los días
 les 19 et 21 juin de l'année en cours , j'ai reçu, año,
 imprimé et incorporé ce document la
 original transmis par le Registre du commerce des
 Asturies par voie télématique, conformément aux
 dispositions de l'article 5 du décret-loi royal
 13/2010, concernant la date d'entrée, l'enregistrement
 de la présentation, et **INSCRIPTION** de la
 société constituée, dont documents
 reçus je laisse

« incorporés à la présent, que j'étends
 ci-après sur une feuille de papier
 timbré et réservé aux documents notariés série BH
 numéro 3239079 non corrélatif avec ceux du
 présente en raison d'une impossibilité matérielle. -
 À OVIEDO, le vingt-et-un juin deux mille
 treize. - JE CERTIFIE. -----

Signé MARIA DE LAS NIEVES DIAZ GARCIA.-Paraphé -

et scellé. -----

===== DOCUMENTS JOINTS =====



Registre central du
commerce Section des
dénominations

CXV : 12814001 -!N C-13076895-INR-26756786

CERTIFICATION N° 13076895

M. José Miguel Masa Burgos,
sur la base de l'intérêt
manifesté par :

Registrador Mercantil Central,

M./Mme ALEJANDRO SUAREZ BARRIO,
dans une demande présentée au Journal le 16/05/2013, entrée 13078185, JE

CERTIFIE : Que la dénomination

§## FAEP ISMAR TPHONIS £!OS UTZONE! £!OC!ZEIDAD £ZMZ CADA ###

En conséquence, CETTE DÉNOMINATION EST RÉSERVÉE en faveur de l'intéressé susmentionné, pour une durée de SIX MOIS à compter de la date indiquée ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article 412.1 du règlement du registre du commerce.

Madrid, le dix-sept mai deux mille treize.

LE REGISTRAIRE,

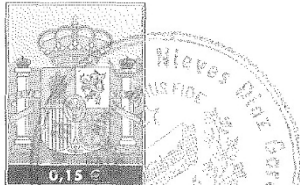
La certification ci-dessus est signée par le greffier susmentionné, avec sa signature électronique reconnue, créée et développée conformément à l'article 208 et suivants de la loi 24/2001 du 7 décembre et aux dispositions correspondantes.

Le présent document peut être vérifié à l'aide du CCV e2 **indiqué ci-dessus ex 2a UAL Tt**
: www.rmc.es csv

REMARQUE : cette certification sera valable, aux fins de l'octroi d'un acte notarié, pendant TROIS MOIS à compter de la date de sa délivrance, conformément aux dispositions de l'article 414.1 du règlement du registre du commerce.

BH3238674

08/2012



RESOLUCIÓN PARA LA CONSTITUCIÓN DE SOCIEDADES

PEDRO LUIS GARCIA MARTINEZ, en tant que directeur de la Caja Rural de Asturias à l'agence d'OVIEDO,

CERTIFIE :

Qu'aux fins des dispositions de la législation en vigueur sur les sociétés, dans cette agence et sur le compte courant numéro 30590001112585788827 ouvert au nom de :

« 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SL , en cours de constitution

été versé le montant total de 3 000 euros, provenant du versement suivant

DETALLE DE INGRESOS EFECTUADOS		
PERSONA	FECHA	IMPORTE
ALEJANDRO SUAREZ BARRIO 09421238R	17/06/2013	2 600
AITÓR GIL LLANES 10907762N	17/06/2013	400

Et pour que cela soit consigné et serve à l'intéressé pour les démarches légales de constitution de la société IQ mentionnée, je signe et appose mon cachet,

À OVIEDO, le 17 juillet 2013

Signé PEDRO LUIS GARCIA MARTINEZ
Directeur



Registre civil çfe Oviedo
Section2° Certificat littéral

Ajoutée à l'inscription

Tome : 00038 Page : 351

A) NOTA. - Le vingt-huit mai deux mille huit, un livret de famille a été délivré.

Bonjour. « treize heures douze minutes

Date. » vingt-huit mai deux mille huit

(SUIVENT LES SIGNATURES)

Encargado D./Dña : PABLO MARTÍNEZ - HOMBRE GUILLÉN
Secretario D./Dña : MARIA BELEN SANCHEZ URIBELARREA

Ajouté à l'inscription

Volume : 00038 Page : 351

B) INDICATION .- Le mariage enregistré contracté par AITOR GIL LLANES et ANA ISABEL

FERNANDEZ AVELLO, est soumis au régime de la SÉPARATION DES BIENS, comme indiqué dans l'ACTE DE CAPITULATIONS du trente mai deux mille treize AUTORISÉE PAR LE/LA NOTAIRE M./MME MARÍA DE LAS NIEVES DÍAZ

GARCIA de OVIEDO, sous le n° 795 de son protocole qui le détermine ainsi

Heure : neuf heures vingt-cinq minutes Date : douze juin deux mille treize

(SUIVENT LES SIGNATURES)

Responsable : M./Mme VIRGINIA OTERO CHINNICI

Secrétaire : BELÉN SANCHEZ URIBELARREA REGISTRE CIVIL D'OVIEDO

(1-3-4) INSCRIPTION DE MARIAGE

Est enregistré le mariage célébré entre : MARI

M./Mme (4-1-1) AITOR (7-5-1) Noms : GIL LLANES

(8-1-1) fils/fille de SANTIAGO (8-2-1) et de MARIA TERESA DEL CARMEN

(2-4-4) né(e) à : AVILÉS

(2-1-1-3) Province : ASTURIES (2-J-J) Pays : ESPAGNE

(9-7-4) le vingt-quatre novembre mil neuf cent soixante-seize

(9-1-1) Registre civil : AVILÉS Tome : 60-2 Page : 157

(4-1) Situation familiale : (4-1-3) CÉLIBATAIRE

(2-1-2) Adresse (2-1-3-6) : CALLE VICTOR CHA VARRI 21 8° A

{2-f-3-2 Ville : OVIEDO (2-1-1-3) Province : ASTURIES {2-f-J Pays : ESPAGNE

(6-1-3) Nationalité : ESPAGNE Sexe : MASCULIN

DNI : 10907762N FEMME

(4-1-2) et Mme/M. (8-5-2) Prénom : ANA ISABEL

(7-5-2) Nom : FERNANDEZ AVELLO

(8-J-2) Fils/Fille de : MANUEL CARLOS (8-2-2) et de : MERCEOES

(2-4-5) née à : OVIEDO

(2-1-1-3) Province : ASTURIES (2-1-1) Pays : ESPAGNE

(9-7-5) le jour : quinze mai mil neuf cent quatre-vingt

(9-1-1) Registre civil : OVIEDO Tome : 515 Page : 45s

(4-1) État : (4-1-3) CÉLIBATAIRE

(2-1-2) Domicile (2-1-3-6) : CALLE VICTOR CHAVARRI 21 8° A

(2-1-3-2) Ville. » OVIEDO (2-1-1-3) Province : Asturies (2-1-1) Pays. » ESPAGNE

(6-1-4) Nationalité : ESPAGNE Sexe : FEMME

Numéro d'identité nationale : 71648480F

(4-2) MARIAGE : (4-2-1) CIVIL

(9-4-4) Célébré à : dix-huit heures zéro minute (9-8) jour :

vingt-six avril deux mille huit

(2-5) Lieu : MAIRIE

(2-1-3-2) Ville : OVIEDO (2-1-1-3) Province : ASTUPIAS (2-1-1) Pays : ESPAGNE

(1-1) Autorisant M./Mme : ROBERTO SANCHEZ RAMOS, PAR DÉLÉGATION DU MAIRE

OBSK-R ACTIONS :

L'inspection est effectuée en vertu du procès-verbal de la mairie d'Oviedo, ASTURIES, ESPAGNE, issu du dossier n° 182/2008, qui est archivé dans le dossier correspondant.

Heure : treize heures onze minutes

Date : , le vingt-huit mai deux mille huit

(SUIVENT LES SIGNATURES)

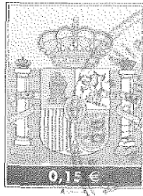
Responsable M./Mme PABLO MARTÍNEZ - I-JCi, M||3, GUILLÉN
Secrétaire M./Mme MARIA BELEN S 92IÉR.IBE REA



Bh 32'38675



08/2012



REGISTRES CIVILS
ESPAGNE



MINISTÈRE
DE tUWg/l à 2/2



Registre civil d'Oviedo

Section 2°

Certificat littéral

JE CERTIFIE que le présent certificat littéral, délivré avec l'autorisation prévue à l'article 26 du règlement du registre civil, contient la reproduction intégrale de l'inscription correspondante figurant à la page 7omo ÓÓD38 page 351 de la section 2 de ce registre civil.*

Oviedo, le douze juin deux mille treize

D./D5a MARÍA GLORIA LOSADA PENA. Fonctionnaire délégué





Registre civil d'Oviedo

Section 2

Certificat littéral

Ajoutée à l'inscription Volume :
00023 Page : 293

A) NOTE.- Le vingt-huit
septembre deux mille cinq , un
livret de famille a été délivré.

Heure : dix heures neuf minutes Date :
vingt-huit septembre deux mille cinq

(SUIVENT LES SIGNATURES)

Responsable M./Mme . ' PABLO
MARTÍNEZ - HOMBRE GUILLÉN
Secrétaire : MARIA BELEN
SANCHEZ URIBELARREA

Ahadida à l'inscription
Volume : 00023 Page : 293

B) INDICATION .- Le mariage
enregistré contracté par M./Mme
ALEJANDRO SUAREZ BARRIO et
Mme/M. MARIA ISABEL GONZALEZ
ALVAREZ , est soumis au régime de
séparation des biens de M./Mme LUIS
IGNACIO FERNANDEZ POSADA de o
VIEDO

, sous le n° 2423 de son protocole
qui le détermine ainsi
Heure . dix-huit heures cinquante minutes
Date : vingt-huit septembre deux mille cinq

(SIGUEN FIRMAS)

Responsable : M./Mme PABLO
MARTÍNEZ - HOMBRE GUILLÉN
Secrétaire . ' MARIA BELEN
SANCHEZ URIBELARREA

(1-3-4) INSCRIPTION DE MARIAGE
Il est procédé à l'inscription du mariage célébré entre
. CONJOINT A.'

M./Mme (4-1-1) ALEJANDRO (7-5-1) Nom : SUAREZ BARRIO (8-1-1) fils/fille
de : JOSE MANUEL (8-2-1) et de . ' MARIA DIANA

(2-4-4) né(e) à . ' OVIEDO

(2-f-1-3y Province : ASTURIAs (2-1-1) Pays . ' ESPAGNE

(9-7-4) le jour . ' treoe de décembre mille neuf cent soixante-quatorze

(9-1-1) Registre civil . ' o o Volume . 81 Page . ' 535

(4-1) État . ' (4-1-3) CÉLIBATAIRE

{2-1-2} Domicile (2-1-3-6). C/ FAVILA N° 9, 5°

(2-1-3-2) Ville. OVIEDO {2-f-J-3y Province : ASTURIES (2-1-1) Pays .
ESPAGNE

(6-1-3) Nationalité . ESPAGNE Sexe : MASCULIN

Numéro d'identité nationale . ' 9421238

CÖNYUGF-B :

(4-1-2) et Mme/M. (8-5-2) Prénom . ' MARIA ISABEL

(7-5-2) Nom : GONZALEZ ALVAREZ

(8-1-2) de . ' JOSE IGNACIO (8-2-2) et de : MARIA ISABEL

(2-4-5) née/né à . ' OVIEDO

(2-1-1-3) Province . ' ASTURIES (2-1-1) Pays . ESPAGNE

(9-7-5) le jour : dix-sept septembre mil neuf cent soixante-seize

(9-1-1) Registre civil . ' OVIEDO Tome . ' 482 Page . ' 423 (4-1) État

civil : (4-1-3) CÉLIBATAIRE

(2-1-2) Adresse (2-1-3-6) . » C/ TITO BUSTILLO N° 1, 3°B

(2-1-3-2) Ville : OVIEDO (2-f-J-3y Province . ' ASTURIES (2-1-1) Pays :
ESPAGNE

(6-1-4) Nationalité . ' ESPAGNE Sexe . ' FEMME

Numéro d'identité nationale : 9440568

(4-2) MARIAGE . ' (4-2-2) RELIGIEUX

(9-4-4) Célébré à : dix-huit heures et zéro minute (9-8) jour .
dix-sept septembre deux mille cinq

(2-5) Lieu : ÉGLISE PAROISSIALE DE SANTA MARIA DE S. CLAUDIO

(2-1-3-2) Ville : OVIEDO {2-J-f-3 Province : ASTURIES (2-1-1) Pays . ' ESPAGNE

(1-1) Autoñzante D./Dña . ' LUIS GONZALEZ FERNANDEZ OBSERVATIONS.

LA PRÉSENTE INSCRIPTION EST EFFECTUÉE EN VERTU DE LA TRANSCRIPTION DE
ACTES SACRAMENTAUX ARCHIVÉS DANS LE DOSSIER CORRESPONDANT.

Heure . ' dix heures neuf minutes

Date . « vingt-huit septembre deux mille cinq

(SIGUEN FIRMAS)

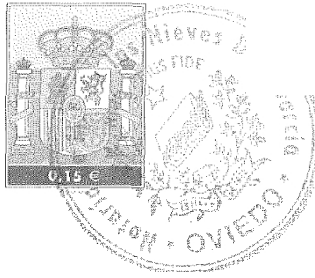
Encargado D./Dña : PABLO MARTÍNEZ - HOMBRE GUILLÉN

Secretario D./Dña : MARIA BELEN SANCHEZ URIBELARREA



BI33238676

08/2012



MINISTÈRE
GE SUS §/jna 2/2'''

REGISTRES MILE!
ESPAGNE



Registre civil d'Oviedo

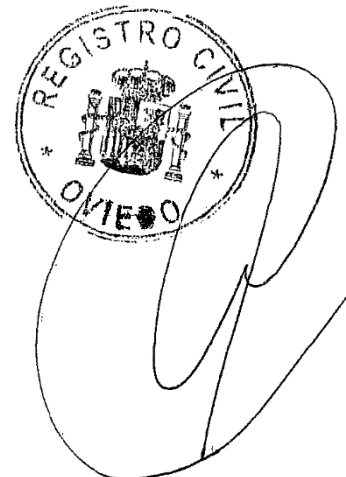
Section 2

Certificat littéral

JE CERTIFIE que la présente attestation littérale, délivrée conformément à l'autorisation prévue à l'article 26 du règlement du registre civil, contient la reproduction intégrale de l'inscription correspondante figurant dans le tome 0002Ü page 293 de la section 2 de ce registre civil.

Oviedo, le treize juin deux mille dix-sept

D./Dffia MARÍA .GLORIA LOSADA PENA. Fonctionnaire délégué





Servicio Telemático de Solución de NIF
del Consejo General del Notariado y la Agencia

N° de dossier AEAT
2013C3635030207W

COMMUNICATION ACCREDITATIVE DU NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE

La présente communication a été envoyée par l'Agence nationale de l'administration fiscale. Ce document est pleinement valable pour accréditer votre numéro d'identification fiscale (NIF).

Le numéro d'identification fiscale (NIF) figurant dans la présente communication peut être vérifié sur le site web de l'Agence fiscale (www.agenciatributaria.es), en accédant à Oficina Virtual / Otros Trámites / Certificaciones fiscales et, dans le groupe de services sans certificat d'utilisateur, en sélectionnant le service Vérification de l'authenticité des cartes d'identification fiscale avec code électronique. À cette fin, l'Agence fiscale vous enverra prochainement, par courrier ordinaire et à l'adresse fiscale de la société, une notification contenant la carte d'identification fiscale avec le code électronique nécessaire pour effectuer la vérification correspondante de la validité de la certification.

Le NIF qui vous a été attribué est provisoire. Vous recevrez prochainement, à votre domicile fiscal, le document d'identification de la carte d'accréditation sous forme papier.

Nous vous rappelons que vous avez l'obligation de fournir les documents manquants nécessaires à l'attribution du NIF définitif. Une fois les formalités administratives requises accomplies, le NIF définitif vous sera envoyé au domicile fiscal de la société.

N'oubliez pas que vous devez indiquer votre NIF sur tous les documents à caractère fiscal ou ayant une incidence fiscale que vous émettez dans le cadre de votre activité, ainsi que sur toutes les auto-liquidations, déclarations, communications ou écrits que vous présentez à l'administration fiscale.

**NIF provisoire
B74350380**

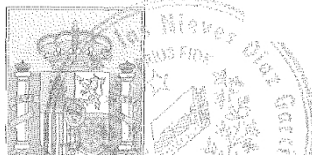
Date de délivrance du NIF provisoire
Administration de l'AEAT
Raison sociale ou dénomination sociale
Siège social
Domicile fiscal
Code électronique justifiant la présentation de la demande de NIF provisoire
Numéro et date de l'acte notarié constitutif de la société

19/06/2013
OYIEDO - OVIEDO
1APP SMARTPHONE SOLUTIONS, S.L
VICTOR CHAVARRI, 21 8 A - 33001 Oviedo (Asturies)
VICTOR CHAVARRI, 21 8 A - 33001 Oviedo (Asturies)
2QFGYV¥2YFX8Y5Z5

905, 19/06/2013

BHi238677

08Z2012



** N u ent : 006918784994

DOCUMENT DE COMPARUTION / JUSTIFICATIF D'ENREGISTREMENT



N° Dossier	0600000020649		
Organisme	33 . SERVICES FISCAIS DE LA PRINCIPAUTÉ DES ASTURIES		
Date de l'ion (19/06/2013)	Heure d'inscription		
Date d'inscription	Date	15:54:04	
Bureau d'enregistrement soo -			
INTERNET Bureau de destination			
tee INTERNET			

Type de dossier	20-Auto-liquidation
Sous-type kg Dossier	600-ITPO-AJD.

PRÉSENTATEUR

Nom et prénom :	DIAZ GARCIA MARIA DE LAS NIEVES		
Numéro d'identification fiscale :	10488913Q	Téléphone :	985224591 Relation avec le contribuable :
Gestionnaire/Conseiller fiscal Adresse :	CL URIA 66. 33003 - OVIEDO, ASTURIES.		

ASSUJETTI

Nom et prénom :	1APP SMARTPHONE SOLUTIONS S L N°		
d'identification fiscale :	B74350380		

TRANSMETTEUR

Nom et prénom :			
Numéro d'identification fiscale :			

DOCUMENT ORIGINAL

Numéro de protocole :	905	Date	19/06/2013
Nom et prénom :	DIAZ GARCIA MARIA DE LAS NIEVES	Type de document :	NOTARIAL

Amplicación de Información	
----------------------------	--

DOCUMENTS DU DOSSIER

DOCUMENTS FOURNIS

DOCUMENTS REQUIS

--	--

Il est informé :

- 1.- Que la présentation correspondant à la procédure décrite a été enregistrée sous le numéro de dossier et la date indiqués.
- 2.- Que pour obtenir des informations sur l'état d'avancement du dossier, fournir des informations supplémentaires ou présenter une réclamation, vous devez fournir le numéro de dossier indiqué ci-dessus.
- 3.- « Documents requis » : vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter du lendemain de la notification de la présente, pour présenter les documents requis (*). Le non-respect de cette exigence pourra donner lieu, selon les cas, à :
 - Entériner. que vous avez renoncé à votre demande, qui sera classée sans suite.
 - l'ouverture d'une procédure pour infraction fiscale conformément aux articles 198 et suivants de la loi générale fiscale (loi 58/2003 du 17 décembre) BOE du 18 décembre 2003.

(* Article 71 de la loi 30/1992 du 26 novembre relative au régime juridique des administrations publiques et à la procédure administrative commune (BOE du 27 novembre 1992).

Code de vérification :

CERTIFICAT DE PRÉSENTATION ET D'EXEMPTION



N° de dossier	0600000020649		
Principauté	33 - SERVICES FISCAUX DE LA PRINCIPAUTÉ DES ASTURIES		
Date d'inscription	1s/os/z013	Heure d'enregistrement	15:54:04
Date d'inscription		Date	19/06/2013
Bureau d'inscription	soo - INTERNET soo		
Bureau de destination	- INTERNET		

Numéro(s) Auto-liquidations

6006918784994	Exempt		
---------------	--------	--	--

Type de dossier	20-Auto-liquidation
Sous-type de dossier	600-ITPO-AJD.

PRÉSENTATEUR

Nom et prénom :	DIAZ GARCIA MARIA DE LAS NIEVES
Numéro d'identification fiscale :	10488913Q
Téléphone :	985224591
Adresse :	CL URIA 66.
33003 - OVIEDO, ASTURIES.	

SUJET PASSIF

Nom et prénom :	1APP SMARTPHONE SOLUTIONS S L
Numéro d'identification fiscale :	B74350380

DOCUMENT ORIGINAL

Numéro de protocole :	905	Date du document :	19/06/2013
Nom et prénom :	DIAZ GARCIA MARIA DE LAS NIEVES	Type de document :	NOTARIAL

IDENTIFICATION DU BIEN, OPÉRATION 0 ACTE

Concept : identification	SOO-SOCIÉTÉS NON ANONYMES : CONSTITUTION
-----------------------------	--

Le document susmentionné a été présenté pour liquidation, conformément aux dispositions de l'article 54.1 du décret royal législatif 1/1993 du 24 septembre approuvant le texte refondu de l'impôt sur les transmissions patrimoniales et les actes juridiques documentés, et à l'article 107 du décret royal 828/1995, du 29 mai, approuvant le règlement dudit impôt, les auto-liquidations présentées, dont les numéros sont indiqués ci-dessus, aucun montant à verser, au motif que l'acte ou le contrat est exonéré/prescrit ou soumis à l'impôt.

De même, cette présentation vaut communication au sens de l'article 110, paragraphe 6, point b), du texte refondu de la loi régissant les finances locales, approuvé par le décret royal législatif 2/2004 du 5 mars.

Il est précisé que, si une copie du document n'a pas été présentée par voie électronique, ou s'il est nécessaire de fournir des documents complémentaires, ceux-ci devront être fournis afin de permettre la qualification du fait imposable et, le cas échéant, **de procéder** à la liquidation ou aux liquidations complémentaires.

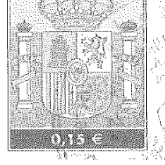
CHEF DU DÉPARTEMENT DES IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE

Benigno Lopez Aparicio

Code de vérification : C6006918784994-A3CE7ED406BD4B38

BH3238678

í)8/ 2012



A large, stylized handwritten signature in black ink.

Page 1 sur 1

Date : , 19/06/2013
Heure : 16:042
Livre : 1
Année : 2 13
Numéro : 5 18

Registre du commerce des Asturies
MAYORAZU, 4
33010 - OVIEDO

Notification d'enregistrement

Nous vous informons que le document portant le numéro d'entrée 1/2013/5.918,0 correspondant à la société 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SOCIEDAD (LIMITADA) autorisée à OVIEDO, numéro de protocole 2013/905, le dix-neuf juin deux mille treize, a été déposé le dix-neuf juin deux mille treize dans le journal 87, inscription (44) (t.)

OVIEDO , le dix-neuf juin deux mille treize

Registre du commerce des Asturies
MAYORAZU, 4
33010 - OVIEDO

Notification d'inscription de présentation

Nous vous informons que le document portant le numéro d'enregistrement 1/2013/5.918,0 correspondant à la société 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SOCIEDAD LIMITADA, autorisé à OVIEDO, numéro de protocole 2013/905, le dix-neuf juin deux mille treize, a été présenté le dix-neuf juin deux mille treize dans le journal 87, entrée 4404.

OVIEDO, le vingt juin deux mille treize

08/2012



Registre du commerce des
Asturies MAYORAZU, 4
33010 - OVIEDO

/

NOTIFICACIÓN D'EXPÉDITION ET DE LIQUIDATION DE PROVISIÓN

JOURNAL / ENREGISTREMENT : 87 / 4404
F. PRÉSENTATION : 19/06/2013
ENTRÉE : 1/2013/5 918,0
SOCIÉTÉ : 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AUTORISANT : DÍAZ GARCÍA MARÍA DE LAS NIEVES
PROTOCOLE : 2013/905 du dix-neuf juin deux mille treize

Nous vous informons que les documents mentionnés ont été
traitée. Vous pouvez dès à présent retirer la note d'inscription préalable
et régler les frais correspondants d'un montant de 47,21 €

OVIED, le 20 juin 2013

Registre du commerce des Asturies
MAYORAZU , 4
33010 - OVIEDO

NOTIFICATION D'INSCRIPTION

JOURNAL / INSCRIPTION : 87 / 4404
F. PRÉSENTATION : 19/06/2013
ENTRÉE : 1/2013/5 918, 0
SOCIÉTÉ : 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AUTORISANT : DÍAZ GARCÍA MARÍA DE LAS NIEVES
PROTOCOLE : 2013/905 du dix-neuf juin deux mille treize

LE REGISTRAIRE DU REGISTRE DU COMMERCE soussigné, après examen et qualification, conformément aux articles 18 du Code de commerce et 6 du Règlement du registre du commerce, a procédé à son inscription en date du dix-neuf juin deux mille treize :

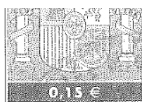
TOME : 4037
FEUILLE : 105
FEUILLE : AS-45448
INSCRIPTION : 1

Il est expressément précisé que la ou les personnes nommées dans les inscriptions effectuées dans ce registre en vertu du présent document ne sont pas inscrites dans l'Index centralisé des personnes incapables, conformément aux dispositions de l'article 61 bis du règlement du registre du commerce.

OVIEDO, le vingt juin deux mille treize



08/2012



Registre du commerce des Asturies
MAYORAZU, 4
33010 - OVIEDO

NOTIFICATION INSCRIPTION

JOURNAL / INSCRIPTION : 87 / 4404
F. PRÉSENTATION : 19/06/2013
ENTRÉE : 1/2013/5 918,0
SOCIÉTÉ : 1APP SMARTPHONE SOLUTIONS SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AUTORISANT : DÍAZ GARCÍA MARÍA DE LAS NIEVES
PROTOCOLE : 2013/905 du dix-neuf juin deux mille treize

LE REGISTRAIRE DU REGISTRE DU COMMERCE soussigné, après examen et qualification, conformément aux articles 18 du Code de commerce et 6 du Règlement du registre du commerce, a procédé à son inscription en date du dix-neuf juin deux mille treize :

TOME : 4037
FEUILLE : 105
FEUILLE : AS-45448
INSCRIPTION : 1

Il est expressément précisé que la ou les personnes mentionnées dans les inscriptions effectuées dans le présent registre en vertu du présent document ne sont pas inscrites dans le registre centralisé des personnes incapables, conformément aux dispositions de l'article 61 bis du règlement du registre du commerce.

OVIEDO, le vingt-et-un juin deux mille treize

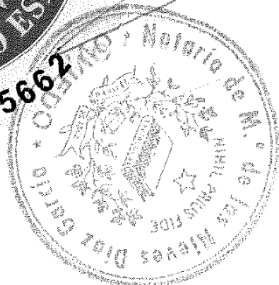
Aux fins de la loi organique 15/1999 du 13 décembre relative à la protection des données à caractère personnel, vous êtes informé que :

1.- Les données à caractère personnel figurant dans le présent document ont été incorporées au fichier du registre et aux fichiers tenus sur la base de celui-ci, dont le responsable est le conservateur du registre et dont l'utilisation et la finalité du traitement sont celles expressément prévues dans la réglementation en matière d'enregistrement. Les informations qu'ils contiennent ne seront communiquées que dans les cas prévus par la loi ou afin de répondre aux demandes de publicité formelle formulées conformément à la législation en matière d'enregistrement.

2.- Dans la mesure où cela est compatible avec la législation spécifique du Registre, les personnes concernées bénéficient des droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition prévus par la loi organique susmentionnée, qu'elles peuvent exercer en adressant un courrier à l'adresse du Registre.

3.- L'obtention et le traitement de vos données de la manière indiquée sont une condition nécessaire à la prestation de ces services.

Il s'agit d'une COPIE CONFORME de votre matrice, avec laquelle elle concorde fidèlement de la partie comparante, je la délivre sur papier à en-tête et exclusivement réservé aux documents notariale série BH numéros 3238666 y los catorce siguientes en-/
ordre corrélatif.- À OVIEDO, en el día veintiuno de junio del--
l'an deux mille treize.- JE -----
CERTIFIE. --



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by several loops.

A small, illegible handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.